

# Compte rendu du Déjeuner Débat : Le financement et la loi de finances : les difficultés des PME tunisiennes

Mme Wafa Laamiri, Présidente Nationale du CJD :

Le Global Entrepreneurship Index 2017 classe la Tunisie 42 sur 137 sauf que le ratio le plus faible de l'index est celui de l'acceptation de risque et là la Tunisie est loin derrière la moyenne mondiale.

Il y'a un problème dans les politiques publiques qui ne tracent pas de stratégie de financement clair, avec une absence de système d'évaluation des dispositions prises dans les différentes lois de finances qui se sont succédées

Le Cadre légal est non incitatif comme la dernière loi de 2011 sur les activités des SICARS.

Les 4 difficultés de financement sont :

- Problème de garantie et de manque de prise de risque des banques
- Problème de rigidité et d'instruments adaptés
- Le coût des crédits
- Le problème des fonds propre et cela dans tous les cycles de vie de l'entreprise : création, exploitation, développement voir restructuration

M. Samir Bechouel DG de l'API :

Rapport d'une étude réalisée au profit de l'API a donné plusieurs constats :

- Le financement constitue la première difficulté pour la création et le développement des entreprises.
- Délais très longs et absence de système d'information en interne faible
- Décision centralisée
- Système de déblocage par tranche inadapté
- Aversion au risque
- Manque de compétences dans les régions

M. Selim Feriani PDG de la BFPME :

Sur 500 dossiers de financement, 50 seulement ont été approuvés

Il existe un problème dans les régions même si 60% des dossiers approuvés par la BFPME sont dans les zones défavorisées, il faut donc accentuer cette tendance tout en étant équitable.

30000 emplois ont été créés par 1500 projets financés par la BFPME.

Mme Bouthaina Ben Yaghlane, Directrice générale de la CDC :

Les entrepreneurs ont fait preuve de persévérance et pas que pour la question de financement mais sur plusieurs volets.

La CDC en Tunisie est un organisme récent par rapport à d'autres pays : elle existe en France depuis 200 ans et au Maroc depuis 1959.

Son rôle est le financement des projets structurants à caractère national dans le secteur public, privé ou dans le cadre d'un PPP, elle joue aussi un rôle de dynamisation du marché

Selon une étude de la BERD, les banques commerciales ne financent que les grands projets car il représente un niveau de risque moindre.

La CDC essaie de booster les prises de risques, à ce titre, 10 organismes ou la CDC à des participations, 67 entreprises financés à travers des FCPR de manière indirecte.

La CDC dispose de plusieurs fonds spécifiques

- CDC Gestion : fond de gestion
- CDC Croissance : accompagnement et développement des entreprises
- Fond de colocalisation avec BPI France : accompagnement des entreprises Tunisiennes à s'installer en France et vice versa

Le problème n'est pas qu'au niveau du financement mais aussi dans l'absence d'accompagnement, dans ce sens une convention a été signée entre la CDC et l'API pour l'accompagnement des PME.

M. Tahar Hatira PDG de la SOTUGAR :

La SOTUGAR offre un service a ceux qui financent la BFPME, elle fournit une garantie aux organismes qui financent les PME elle fournit donc une garantie indirecte aux PME.

La SOTUGAR a un délai moyen de réponse de deux semaines et ne demande aucune exigence supplémentaire.

Zakaria Belkhodja (Fond d'investissement privé)

Il faut plutôt dynamiser le réseau de PME existant : développer et encourager les PME qui ont un nombre important d'employés au lieu de créer des nouvelles avec peu de salariés.

Il vaut mieux créer 100 entreprises avec un total de 1000 postes d'emploi que de créer 1000 entreprises avec un seul poste d'emploi

Mme Sihem Nemssia Ministère de finances :

Il n'y a pas de relation directe entre le financement et la loi de finances, la loi de finances intervient plus dans le cadre des incitations fiscales et des exonérations pour les fonds d'investissement.

Mme Mouna Allani (Réseau Entreprendre) :

Pour la nouvelle loi des incitations fiscales, le secteur du tourisme est-il encore un secteur stratégique pour l'Etat. Les Incitations fiscales dans le tourisme ont disparus.

Le réseau entreprendre fournit aux PME un service d'accompagnement à travers des mentors ainsi qu'un prêt sans intérêt à ses lauréats après études et validation des dossiers.

Le réseau existe depuis 2010, compte 200 adhérent et est présent dans 7 régions en Tunisie

Mme Sihem Nemssia Ministère de finances :

La loi des incitations fiscales vise 3 objectifs :

- Réduction des taux d'imposition
- L'élargissement de l'assiette de l'impôt
- Rationalisation des incitations fiscales

Madame Sihem Nemssia a indiqué qu'il n'y a pas que les incitations fiscales, plusieurs incitations financières figurent dans les décrets d'application du nouveau code d'investissement.

La vision générale est d'encourager les secteurs présumés prioritaire : Agriculture, Développement régional et l'Export.

Plusieurs avantages ont été octroyés à des projets qui n'ont en pas besoin.

Mondher Khanfir (Carthage Business Angels):

1 milliard d'euros a été dépensé pour favoriser la création des entreprises et des startups et rien n'a été fait pour améliorer leur environnement.

Le taux de survie au bout de trois ans est très faible, les PME se retrouve à leurs naissances sous capitalisées.

Il est indispensable d'assouplir les formalités administratives.

Le financement n'est pas un service public, il existe un problème de formation et d'information au niveau des banques.

Hella Kaddour Fourati Tunisian (American Enterprise Fund - TAEF):

Les PME tunisiennes sont familiales et réticentes à l'idée d'ouverture de leurs capitaux.

Il serait intéressant d'avoir une enquête auprès des institutions financières pour connaître leurs raisons de refus de financement des PME.

Il existe un problème de législation pour certains mécanismes de financement : un fond mezzanine a était gérer depuis l'étranger en absence de cadre légal en Tunisie, ce fond rencontre une grande réussite.

M. Selim Feriani PDG de la BFPME :

On est dans une optique optimiste, on est passé par 6 ans difficiles mais la situation va se redresser dans les années à venir. Ex : La Hongrie ne s'est pas développer au lendemain mais ça a pris entre 5 et 10 ans.

Les atouts de la situation actuelle :

Stabilité politique assurée

La sécurité se stabilise.

Sur le plan macroéconomique les chiffres vont s'améliorer et la croissance sera de en moyenne de 3% pour l'année à venir.

MEII :

33000 entreprises dans le secteur formel ont un encours bancaire

70% des crédits ont été octroyés aux grands groupes

Le ratio Garantie/encours atteint 2300% l'un des plus élevée à l'échelle mondiale

Les banques ne peuvent pas pricer les risques et le taux d'intérêt et fixer par la BCT.

Pour permettre aux banques de donner des crédits il est nécessaire de libérer le taux d'intérêt, plusieurs entreprises sont prêtes à payer plus d'intérêt quand le risque est plus important pour les banques.

Tarek Ben Abdallah (Co-fondateur et responsable des opérations en Afrique du nord chez Afrikwity et CoFundy) :

Il faut s'intéresser aux finances alternatives et participatives comme le Crowdfunding. Ce mode de financement ne cesse d'évoluer dans le monde : 15 milliards de dollars en 2015 puis 16 Milliards en 2016.

Une législation est fortement nécessaire pour permettre à ses nouvelles méthodes de financement d'évoluer et d'exister en Tunisie.